

**LIBERTES ET SURETE DANS UN MONDE DANGEREUX**

Le 3 mars 2009

**II. Dangers pour les Etats et mutations de l'Etat de droit**

**1. Etats d'exception et régimes de suspicion**

***Suspension de l'état de droit***

Etats-Unis (état de guerre) / Etats européens (états d'exception, états d'urgence)

***Contournement de l'Etat de droit***

France (contournement des droits substantiels et des institutions) / UE (contournement des institutions)

***Détournement de l'Etat de droit***

Militarisation de la justice (ex. américain) /Privatisation de la force publique (police, armée)

**Références (par ordre de citation)**

- B. Kriegel, *L'État et les esclaves*, Paris, Calmann-Lévy, 1979
- J. Chevallier, *L'Etat de droit*, Montchrestien, 4<sup>ème</sup> éd. 2003 et « L'Etat de droit comme standard », in *L'Etat post moderne*, Paris, LGDJ 3<sup>ème</sup> éd., 2008
- O. Jouanjan (dir.), *Figures de l'État de droit, le Reichstadt dans l'histoire intellectuelle et constitutionnelle de l'Allemagne*, Strasbourg, Presses de l'Université de Strasbourg, 2001
- L. Heuschling, *Rechtsstaat, Rule of Law, État de droit*, Paris, Dalloz, 2002
- J. Bodin, *Les Six Livres de la République*, 1576, rééd. Fayard, 1986 (L.I, ch. 8)
- L. Catteeuw, *Censures et raisons d'Etat aux origines de la modernité politique : dialogues franco-italiens des 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles*, thèse dact. Univ Paris X- Nanterre, déc. 2008
- G. Agamben, *Etat d'exception, Homo sacer*, Paris, Seuil, 2003
- Bigo *et al.* (dir.), *Suspicion et exception*, Paris, L'Harmattan, 2008
- M. Delmas-Marty et P.-E. Will (dir.), *La Chine et la démocratie*, Paris, Fayard 2007
- J.-Cl. Monod, « La déstabilisation du droit de la guerre: vers un droit international d'exception ? », in *Penser l'ennemi, affronter l'exception, Réflexions critiques sur l'actualité de Carl Schmitt*, Paris, Seuil, 2007, pp. 121-154
- C. Schmitt, *Théologie politique* (1922), Paris, Gallimard, 1988
- N. Questiaux, *Etude sur les conséquences pour les droits de l'homme des développements récents concernant les situations dites d'état de siège ou d'exception*, Doc. ONU (E. / CN. 4/Sub. 2/1982/15)
- L. Despouy, *Tenth annual report*, ONU, Conseil des DH, 23 juin 1997 (E/CN.4/Sub.2/1997/19)
- M. Troper, « L'Etat d'exception n'a rien d'exceptionnel », in *L'Etat d'exception dans tous ses états*, Parenthèses, 2007
- B. Ackerman, *Before the next Attack*, New Haven, Yale UP, 2006; « Le droit et la lutte contre le terrorisme - L'évolution de la lutte contre le terrorisme » (entretien avec J. Cantegreil) *Arch. Phil. Droit* (2008), vol. 51
- B. Manin, « The emergency paradigm and the new terrorism: what if the end of terrorism was not in sight? », in S. Baume et B. Fontana (dir.), *Les Usages de la séparation des pouvoirs*, éd Michel Audiard, 2008, pp. 136-171
- C. Cerda-Guzman « La Constitution : une arme efficace contre le terrorisme ? » *R.F.D.C.*, vol. 73, 2008, p. 41.
- C. Grewe et K.P. Sommermann, « L'Allemagne », in *Lutte contre le terrorisme et protection des droits fondamentaux*, A.I.J.C. XVIII-2002
- P. Caille, « L'état d'urgence », *RDP* 2007, n°2, pp. 324-353.
- C. Lazerges « Dédoulement de la procédure pénale et garantie des droits fondamentaux », *Mélanges Bouloc*, Dalloz, 2007, pp. 573-589 ; M. Delmas-Marty, *Modèles et mouvements de politique criminelle*, Aix, Economica, 1983 et *Les grands systèmes de politique criminelle*, Paris, PUF, 1990
- M. Delmas-Marty et H. Laurens (dir.), *Typologie du terrorisme et communauté(s) de valeurs*, CNRS, 2009 (à par.)
- J.-M. Delarue, « L'Europe des fichiers - Dialogues des juges, des policiers, des autorités administratives indépendantes », in *Le Dialogue des juges – Mélanges Genevois*, Paris, Dalloz, 2009, pp. 233-304
- C. Camus, *La Guerre contre le terrorisme*, Paris, éd. Le Félin, 2007
- E. Lambert Abdelgawad, *Juridictions militaires et tribunaux d'exception en mutation*, *Arch. contempor.*, 2007
- US House Committee on the Judiciary, Report, *Reining in the imperial presidency – Lessons and recommendations relating to the presidency of George W. Bush*, 13 Janvier 2009
- E.-Ch. Gillard, "Business goes to war", *Rev. inter. de la Croix rouge*, 2006, n° 88. 173
- F. Boulan (dir.), *Les prisons dites « privées ». Une solution à la crise pénitentiaire ?*, Ed. Economica, 1987
- I. Mandraud, « La sécurité privée empiète de plus en plus sur la police en Europe », *Le Monde*, 15 déc. 2008
- P. Gill, « Les nouveaux développements des réseaux de sécurité et de renseignement », in D. Bigo, L. Bonelli, Th. Deltombe (dir.), *Le contre-terrorisme global : guerre et surveillance généralisée*, Paris, La Découverte, 2008
- E. Lambert-Abdelgawad, « Les sociétés militaires privées : un défi supplémentaire pour le droit international pénal », *RSC*, 2007, p. 156.
- G. Carbonnier « Privatisations, sous-traitance et partenariats public-privé » *Rev inter. de la Croix rouge*, 2004. 725